



Les loggias sont assemblées par groupe de quatre avec d'un côté un mur commun et de l'autre des lamelles de bois. Certaines loggias sont ouvertes et d'autres fermées par une baie.

IVR11_20119100119NUC4A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2011

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation